

L'EDITO DU MAIRE

Chères Ymaroises, chers Ymarois,

L'année 2020 a été une année de changement dans notre vie à tous et nous avons dû faire face à une situation inédite et difficile. Les efforts de chacun nous ont permis de rester soudés et d'être particulièrement attentifs les uns aux autres, ensemble continuons.



Les fêtes de fin d'année sont proches et, alors que nous devrions être entourés et joyeux aux côtés de nos proches et de nos amis, nous allons devoir continuer à observer des règles sanitaires strictes ; et j'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui, en cette année 2020, ont connu des difficultés et de la peine.

J'adresse, et je vous sais à mes côtés, un vibrant hommage à toutes les personnes qui se sont dévouées, souvent au-delà de leur engagement initial, pour soigner, écouter, soutenir celles et ceux qui en avaient besoin.

Je souhaiterais vous parler d'Ymare :

Vous savez, ce village où il fait bon vivre ! NOTRE VILLAGE !!!

Ce village qui, par son esprit si particulier, fait de solidarité et de convivialité, unit toutes les générations et nous rassemble pour préserver la quiétude qui est la sienne.

J'en veux pour preuve l'attraction que notre village exerce sur de nombreuses personnes. Celles qui ne le quitteraient pour rien au monde et celles qui viennent y chercher cette qualité de vie qui est la nôtre.

Le bien vivre ensemble, la solidarité, le lien social qui se tissent chaque jour, la convivialité, la proximité et cette appartenance, cette identification qui feront de chacun d'entre nous un Ymarois.

C'est de cet état d'esprit, qui anime notre village et de tous ceux qui par leur investissement au quotidien le font vivre, que je voudrais vous entretenir. Je veux saluer cet investissement et les en remercier.

Le personnel communal, qui fait preuve de professionnalisme et d'implication au quotidien, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général.

Les associations, qui, au travers de leurs actions, créent le dynamisme de notre commune et j'apprécie leur implication.

Avec 20 associations, la vie associative d'Ymare est d'une grande richesse du fait de la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif.

Puis il y a l'engagement au profit de la municipalité et de ses administrés, et dans ce domaine je pense aux élus.

Être élu, ce n'est pas une profession, c'est se mettre humblement au service des autres, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général.

Je veux les saluer et les remercier pour leur engagement, leur investissement, leur présence, leur proximité, leur dévouement, leurs convictions pour toutes ces valeurs partagées mises au service de leurs concitoyens. Tous ces élus qui donnent de leur temps sans compter.

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant ce mandat de Maire. Cette mission si passionnante, je ferai tout pour en être digne.

C'est de façon traditionnelle mais très sincère que je vous présente mes vœux pour cette nouvelle année. J'espère, au plus profond de moi, que nous pourrons nous retrouver et faire plus ample connaissance.

Prenez soin de vous
Bonne & Heureuse Année à toutes & tous

Ingrid BONA
Be



Ymare infos Décembre 2020

GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN LE SAMEDI



Vous pouvez récupérer gratuitement en mairie un titre de transport pour les samedis à faire valider à chaque montée (dans la limite des disponibilités).

ECLAIRAGE PUBLIC

La Métropole, en accord avec le Conseil Municipal, a modifié le temps d'éclairage public des lampadaires pour lutter contre la pollution lumineuse.

Depuis le **27 novembre 2020**, en semaine, les lampadaires s'éteignent entre 23h et 6h du matin. Pour le week-end, cela reste inchangé : le vendredi soir, les lampadaires sont éteints entre 2h et 6h30.



DÉJECTIONS ANIMALES

Nous rappelons également que les chiens doivent être **accompagnés de leurs maîtres et tenus en laisse** sur le territoire communal et non divaguer en liberté durant la journée.

Merci d'appliquer ces consignes pour le respect et le bien-être de tous.

Soyons citoyens !!!

DÉCORATIONS DE NOËL

Les enfants du centre de loisirs ont aidé à la confection des décorations de Noël pour embellir la commune en cette période de fêtes.

Un troupeau de rennes fabriqués par les élus s'est invité dans le parc du Château ainsi que devant la boulangerie.

La Municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !



DÉPISTAGE COVID-19

SALLE DU SQUARE

Square Gaston Philibert

Pont-Saint-Pierre

MARDIS & VENDREDIS
DE 14H À 16H
RENDEZ-VOUS AU
06 65 51 28 63



Organisé par les professionnels de santé du secteur.

Port du masque obligatoire.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Les jeunes nés en **Octobre, Novembre et Décembre 2004** doivent se rendre en mairie ou sur le site internet **service public** avant le **31 Décembre 2020**, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser.

Attention, restez vigilants : Merci de vérifier attentivement que les informations complétées sur le cerfa soient exactes.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE





LOTISSEMENT LES TILLEULS

Le lotissement commence à prendre forme.

La Municipalité profite de ces travaux pour faire quelques aménagements afin de mettre notre mare communale en valeur.



RAPPEL

L'information communale est maintenant diffusée par e-mail. Si vous souhaitez la recevoir, merci de nous envoyer votre adresse à :

contact@mairie-ymare.fr.

CCAS

Pendant le confinement, les membres de la commission CCAS prenaient régulièrement des nouvelles des aînés âgés de plus de 70 ans. Cette initiative continuera tout au long de la pandémie.

Les colis destinés aux aînés de plus de 65 ans seront quant à eux distribués la semaine du 14 décembre par les membres du Conseil Municipal, directement au domicile des intéressés.

